

Exemple intéressant de chêne foudroyé

Autor(en): **M.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **80 (1929)**

Heft 12

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785298>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

telles recherches; à les faire plus scientifiquement. Les années à graines sont un facteur important, bien qu'intermittent, à étudier dans la question encore si obscure de l'accroissement.

Les années à forte fructification nous permettent de faire, pour chaque essence, des remarques bien captivantes. L'homme, aux moyens si petits et aux réalisations timides, se sent peu de chose devant l'exubérance de vie de la nature, qui, en quelques mois, tel un fils prodigue, semble dilapider sans compter les réserves accumulées pendant bien des années.

Est-ce faire preuve de sagesse que de faire fructifier de maigres rejets de souches de 15 cm de hauteur croissant sur un petit tronc de 5 cm de diamètre, à même le sol, sous le couvert dense d'un gros hêtre branchu ? De donner naissance à des cupules sur de petites branches adventives accolées au tronc, en plein nord, sans aucun rayon de soleil ? De charger de faîne des petits hêtres étriqués, serrés dans un gaulis beaucoup trop dense où aucune graine ne pourra trouver sur le sol la possibilité de vivre ?

N'est-ce pas tentative imprudente que de faire plier sous le poids de la faîne des buissons de hêtre à 1400 m d'altitude, buissons écrasés chaque hiver par des amas de neige, et pouvant tout juste se relever et développer quelques feuilles chaque été ?

Et pourtant si ces tentatives osées de perpétuer l'espèce n'aboutissent pas, rien n'est perdu pour tout cela. Cupules et graines retournent au sol, et sont peut-être, par leur abondance et leur richesse en sels minéraux, un moyen d'enrichissement plus rapide du sol. La nature peut se permettre telle largesse, parce que, pour elle, rien n'est perdu. L'homme a encore bien à apprendre à son école !

J. P. C.

Exemple intéressant de chêne foudroyé.

M. Auguste Barbey, à Montcherand, a bien voulu nous signaler un chêne foudroyé, à fin août ou au commencement de septembre 1929, dans la forêt de Chassagne, à la commune d'Orbe (alt. 600 m), et prendre la photographie qui figure sur la planche hors texte de ce cahier.

Nous ne l'aurions pas mentionné s'il ne justifiait une théorie que nous avons émise en 1926, dans le *Bulletin de la Société forestière de Franche-Comté et des provinces de l'Est*, page 334.

La foudre, avons-nous dit en résumé, tombe indifféremment sur

tous les objets qui se trouvent sur le sol. Nous percevons ses effets sur une partie d'entre eux seulement. Ainsi, elle ne laisse généralement pas de traces sur les arbres à écorce lisse, ni sur les bâtiments des villes même dépourvus de paratonnerre, pour autant qu'elle les frappe au cours d'un orage avec pluie. L'eau qui s'écoule, le long de la tige des arbres, ou par les chénaux des maisons sans solution de continuité jusqu'au sol, tient lieu de bon conducteur au dangereux fluide. Si ce filet d'eau fait défaut, la foudre passe entre le bois et l'écorce, qu'elle fait éclater ou, s'il s'agit d'un bâtiment, en y causant des déprédations.

Dans une note plus récente, parue dans la *Terre vaudoise* du 24 août 1929, page 582, nous avons démontré que par une chute de pluie, la foudre qui tombe sur un bâtiment arrive au sol sans dommage, préférant suivre les chénaux métalliques plutôt que le câble du paratonnerre.

La photographie montre un chêne rouvre de 36 cm de diamètre et de 15 m de hauteur, dont 8 sans branches. Dans le houppier, long de 7 m, la foudre n'a laissé aucune trace sur l'écorce, étant très probablement tombée au début de la chute de pluie, laquelle a pu humecter suffisamment cette partie. De 8 à 4 m au-dessus du sol, elle a, du côté est, formé deux larges sillons, dont seule la partie inférieure de celui de gauche est visible sur la photographie. De la base de ces deux sillons, la foudre est arrivée au sol en suivant chaque fois une petite tige de lierre de cinq millimètres de diamètre à la base, à écorce lisse, dépourvue d'un rhytidome gerçuré, sans laisser d'autre trace que des feuilles brunies. Du côté ouest de l'arbre, il n'y a pas de sillon jusqu'à 2 m au-dessus du sol, la foudre ayant également suivi une autre tige de lierre de même épaisseur. A partir de ce point, le lierre qui a une écorce plus rugueuse, est cassé sur une longueur d'un mètre. De ce fait, la foudre a passé entre le bois et l'écorce en décollant cette dernière, sans la projeter à 15 m de distance comme ce fut le cas du côté est. Le lierre manquait-il avant le passage de la foudre, ou bien cette dernière l'a-t-elle brisé du fait de la trop grande résistance ? Nous ne pouvons nous prononcer affirmativement à ce sujet.

Cet exemple démontre bien que sur les végétaux à écorce lisse, même légèrement humectés, la foudre passe sans dommages, à part le brunissement de quelques petites feuilles.

Cette constatation n'est pourtant pas suffisante pour préconiser la conservation du lierre sur les tiges de nos principales essences forestières produisant des bois de service, bien que dans le cas signalé, il ait préservé le fût d'un dommage beaucoup plus important.

Montcherand, 20 septembre 1929.

M. Moreillon.

P. S. du 15 octobre 1929. — Depuis que les lignes ci-dessus ont été envoyées à la rédaction du « Journal forestier suisse », nous avons

trouvé dans la forêt cantonale du Bois de Ban du Suchet, à 700 m d'altitude, un bel *épicéa* frappé par la foudre. Cet arbre a 30 m de hauteur, 60 cm de diamètre à 1,3 m, son houppier mesurant 14 m de longueur.

Dans sa partie inférieure, et jusqu'à 8 m au-dessus du sol, cet *épicéa* est à moitié recouvert par un manchon de lierre.

Entre 8 et 16 m de hauteur, la foudre a fait éclater la tige d'un seul côté (ouest), alors que la partie inférieure recouverte de lierre ne laisse aucune trace de passage de la foudre, si ce n'est quelques petites feuilles de lierre brunies.

Comme sur le chêne précité, le lierre s'est encore avéré bon conducteur de la foudre. M. M.

NOS MORTS.

† M. Alexis Garonne, ancien administrateur forestier.

(1864—1929)

En mai dernier est décédé, d'une affection du foie, à l'âge de 65 ans, M. A. Garonne, ancien administrateur des forêts de la ville de Liestal.

Né à Aarau, où il fit ses classes, le défunt avait suivi les cours de l'Ecole forestière de Munich, puis été stagiaire à Schussenried (Wurtemberg) et au Sihlwald (Zurich). Il fonctionne, durant un an et demi, comme adjoint de l'inspecteur forestier cantonal d'Uri. En 1892, la ville de Liestal lui confie l'administration de ses forêts mesurant environ 1000 ha. Il reste à ce poste pendant 33 ans, soit jusqu'en 1925. Après sa démission, il se retire à Binningen (Bâle-Campagne); c'est là que la mort est venue le prendre.

M. Garonne fut, à Liestal, le premier administrateur forestier communal de culture scientifique. Lors de son entrée en fonction, la majorité des forêts qu'il eut à gérer était dans un état peu satisfaisant. C'étaient pour la plupart des hêtraies traitées en taillis sous futaie avec baliveaux en surabondance; peuplements d'un bel effet esthétique, mais de faible rendement.

Le nouvel administrateur se mit avec zèle à la conversion et à l'amélioration de tels boisés, mais son action fut fortement entravée par la délivrance des gaubes — à laquelle les bourgeois de Liestal tinrent obstinément — cela sous forme de coupes irrationnelles. De nombreux dégâts par le vent ont, à différentes reprises, rendu sa tâche encore plus difficile. Longtemps adepte de la coupe rase, il finit par se rendre compte qu'un traitement basé sur la régénération naturelle serait préférable.

M. Garonne eut, dans la carrière militaire, un avancement rapide. Colonel d'artillerie, il fut attaché à l'état-major général pendant